

3 mars 2021

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Vaccination contre la COVID-19 : Ouverture de la vaccination à certains personnels de l'Université de Strasbourg



Crédit : Catherine Schröder

Dans le cadre de la campagne de vaccination nationale, l'Université de Strasbourg est l'une des premières universités à proposer à ses personnels de se faire vacciner contre la COVID-19. Cette campagne de vaccination, pilotée par le Service de santé au travail (SST) sous la responsabilité des médecins du travail débutera le jeudi 4 mars 2021.

Le service de santé au travail de l'université ouvre la possibilité aux personnels Unistra de se faire vacciner contre la COVID-19 par le **vaccin AstraZeneca**. Conformément à la stratégie vaccinale, sont concernés dans un premier temps :

- Les personnes âgées de **50 à 74 ans présentant des critères de vulnérabilité** tels que définis par la Haute Autorité de Santé,
- Les **professionnels de santé quel que soit leur âge**.

Le nombre de dose étant limité, l'université propose des créneaux de vaccination toutes les semaines. Il y a à ce jour 50 rendez-vous réservés répartis sur cinq demi-journées.

Les vaccinations sont possibles à la fois sur le **campus de l'Esplanade** et sur le **site d'Illkirch**.

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay - Attaché de presse

+33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr

www.unistra.fr